

OBJET	DÉLIBÉRATION.
<p>2004/03 Approbation des Conclusions du Com. enquêteur => Schéma assainissement</p>	<p>Madame le Maire informe l'assemblée du déroulement de l'enquête publique sur projet de schéma de zonage d'assainissement confiée à Monsieur CHAMBAS, Commissaire- enquêteur.</p> <p>Celle-ci s'est déroulée du 19 novembre au 19 décembre 2003 conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 octobre 2003 de mise à l'enquête. Aucune réclamation n'a été consignée sur le registre enquête ou présentée par lettre adressée à la mairie ou au commissaire- enquêteur qui a émis un avis favorable aux dispositions du projet et à sa mise en place conformément aux dispositions du dossier soumis à l'enquête publique.</p> <p>Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuve le rapport du commissaire- enquêteur, - charge Madame le Maire de toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet. - demande à Madame le Maire de faire part au Département et à l'agence de l'eau des conclusions de cette enquête.



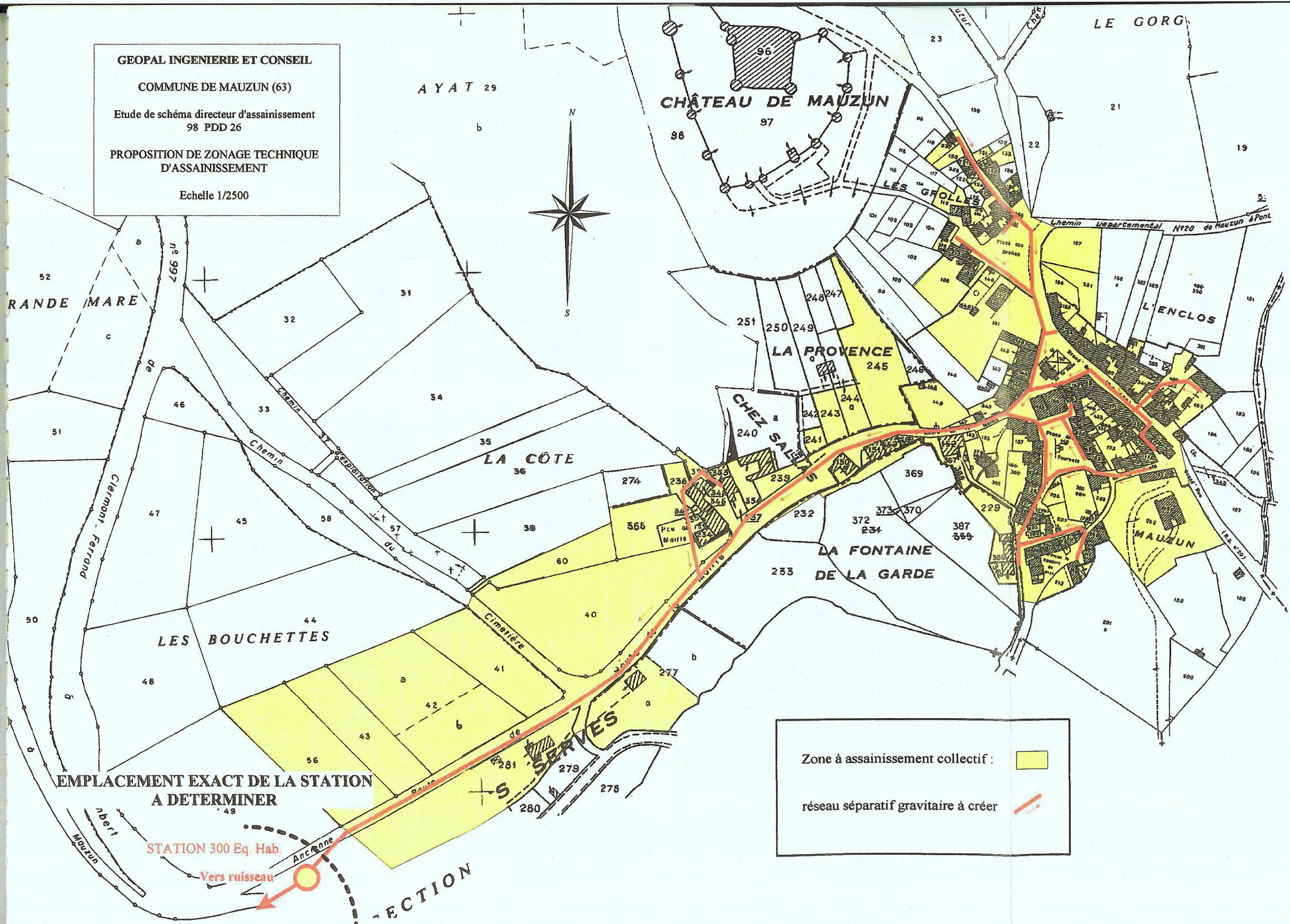
GEOPAL INGENIERIE ET CONSEIL

COMMUNE DE MAUZUN (63)

Etude de schéma directeur d'assainissement
98 PDD 26

PROPOSITION DE ZONAGE TECHNIQUE
D'ASSAINISSEMENT

Echelle 1/2500



Zone à assainissement collectif :



réseau séparatif gravitaire à créer

